

À l'occasion de la journée nationale du 14 mars, organisée par le Mouvement Hlm, cinquante partenaires et acteurs du logement social signeront la déclaration commune « Oui au logement social »

L'Union sociale pour l'habitat organise le 14 mars une journée de réflexion et de partage baptisée « Oui au logement social ». Elle constituera, pour le Mouvement Hlm, un temps fort de mobilisation collective autour de la question du logement social.

À l'occasion de cette journée, le Mouvement Hlm et cinquante partenaires signeront une déclaration commune en faveur du logement social. Cette déclaration commune « Oui au logement social » met en avant trois dimensions essentielles du logement social : sa place dans notre système de solidarité, son ancrage dans le pacte républicain et son rôle d'acteur économique au service des territoires et de l'emploi.

Cette déclaration rassemble de nombreux signataires représentant la diversité des partenaires et acteurs du logement social : associations nationales de locataires et d'habitants, associations nationales représentant les élus et les collectivités locales, acteurs du monde économique, confédérations syndicales, fédérations et associations nationales œuvrant à la défense, à l'insertion et pour l'accès au logement des personnes défavorisées, acteurs de la politique de la ville, de l'habitat participatif, réseaux de professionnels impliqués dans l'acte de concevoir l'habitat et la ville, réseaux de chercheurs travaillant dans le domaine du logement, de l'habitat et de la ville.

Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat, remercie « *l'engagement des signataires de la déclaration commune « Oui au logement social »*. *Cet engagement démontre qu'au-delà de leurs légitimes différences, les acteurs du monde associatif, les représentants des collectivités, les acteurs du monde économique, et de nombreux autres partenaires, partagent une conviction commune : l'utilité du logement social. C'est une fierté et un encouragement pour le Mouvement Hlm.* »

Paris, le 6 mars 2017

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 730 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social).

Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles.

En 2015, 84 500 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,8 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 12 400 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus.

Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soëtard / Christine Dalle/Alice Grapinet - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 70